



FOUILLOY

La Vandoise Fouilloysienne

14, rue Jules Lardière - Mairie de Fouilloy - 80800 FOUILLOY

Tél. : 03-22-48-00-12 (tel:03-22-48-00-12) - Email : alain.viltard@peche80.com (mailto: alain.viltard@peche80.com)

http://fouilloy.jimdo.com (http://fouilloy.jimdo.com)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 1 km
- L'Ancre

Linéaire rivière 2ème catégorie : 300 m
- Canal

Etangs : 6 hectares

- Etang Fouilloy Aubigny
- Petit étang de Fouilloy
- Etang Caussin
- Fer à cheval

Membres du bureau

Président

VILTARD Alain

Vice-Président

VILTARD Paul

Trésorier

LOZAI Dominique

Secrétaire

PRINGARBE Anais

Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés
- Pêche à la carpe de nuit

Services

- Ponton personne mobilité réduite
- Aire de pique-nique

Présentation

L'association "La Vandoise Fouilloysienne" vous propose de pêcher sur des étangs qui longent la Somme, sur une portion de canal en deuxième catégorie ainsi que sur un parcours en rivière de première catégorie sur l'Ancre.

Vous pourrez y pratiquer la pêche aux blancs, la pêche aux carnassiers, la pêche à la carpe et la pêche à la truite.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	110.00€	91.00€	28.00€	40.00€	7.00€	14.50€	35.00€
OPTIONS							
Carpe de nuit	50.00€	50.00€	50.00€	50.00€	-	-	-
Timbre urne	-	40.00€	-	-	-	-	-

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

La Caroline (Ex: "La Marine") - 6, PLACE ROGER SALENGRO - 80800 CORBIE - 03-22-48-01-51

Règlement

La bourriche est interdite au Carpodrome



FOUILLOY

La Vandoise Fouilloysienne

14, rue Jules Lardière - Mairie de Fouilloy - 80800 FOUILLOY

Tél. : 03-22-48-00-12 (tel:03-22-48-00-12) - Email : alain.viltard@peche80.com (mailto: alain.viltard@peche80.com)

<http://fouilloy.jimdo.com> (<http://fouilloy.jimdo.com>)

Fiche Parcours

Etang Caussin



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 0.14 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche à la carpe de jour



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Brochet : 60 cm **Sandre :** 50 cm

Pêche aux carnassiers : 2 cannes autorisées dans les étangs

Poisson mort manié autorisé

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

27 janvier -> 31 octobre

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche en batterie

01 novembre -> 26 janvier

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie